

# DOCUMENT

**Date :** 21avril 1981

**Sources :** Sud-Ouest - Archives privées de Jean-Marc Printz

**Titre :** Radios andorranes : la parole sera-t-elle redonnée au peuple ?

**Descriptif :** Article reprenant le communiqué de presse de Jean Delvigne, Président de Radio Andorre.



<http://www.aquiradioandorra.com>

---

Reproduction interdite sans autorisation.

# Radios andorranes

## La parole sera-t-elle donnée au peuple ?

LA SITUATION est loin de se clarifier dans l'affaire des radios andorranes. En effet, si Sud-Radio que gère la Sofirad poursuit ses émissions depuis le 4 avril, en revanche Radio-Andorre est à nouveau muette depuis que le 9 avril, la direction s'est vu signifier d'interrompre ses émissions. A la suite de quoi les exploitants de la station, les héritiers Trémoulet, ont déposé un recours en Queixa auprès des délégués permanents des coprinces français et espagnol. Cette procédure avait d'ailleurs permis à Sud-Radio de reprendre très rapidement les émissions.

Devant cette situation et à la suite de déclarations récentes de M. Luis Escurra, président de la société d'Etat espagnol Eirasa, M. Jean Delvigne, président de Radio-Andorre a adressé à la presse un communiqué par lequel il précise la position juridique de son entreprise :

1. — La station a été construite avant la guerre par Jacques Trémoulet en vertu d'une concession accordée par le Conseil des vallées en 1935 (1). Elle est exploitée depuis plus de quarante ans par son créateur puis par ses héritiers.

2. — Eirasa qui n'a aucun lien juridique avec Radio-Andorre a obtenu en 1961 une concession de vingt ans, mais elle n'a jamais exploité cette concession d'ailleurs jamais ratifiée par les coprinces et de toute façon terminée depuis le 29 mars dernier.

3. — Il existe un litige à propos de la propriété des installations ou tout au moins une partie du matériel d'exploitation en raison d'un contrat privé conclu entre M. Trémoulet et l'administration espagnole en 1961, contrat dont les obligations ne sont plus remplies depuis quelques années, les héritiers Trémoulet ayant fait procéder à une étude juridique

approfondie par un professeur de droit de réputation mondiale qui a conclu à la nullité radicale du contrat. Aujourd'hui l'administration espagnole désireuse de s'implanter dans la radiodiffusion andorrane demande l'exécution du contrat et à cet effet elle a engagé une action civile devant les tribunaux andorrans.

M. Delvigne ajoute : « Personne n'est en droit de préjuger la dévolution des biens contestés avant que les différentes instances juridictionnelles se soient prononcées. De toute façon les immeubles et le matériel d'exploitation de Radio-Andorre, comme ceux de Sud-Radio, son l'objet d'une option d'achat en faveur du Conseil des vallées d'Andorre qui, en exécution de son droit, a déposé le 26 mars dernier une caution de 20 millions de pesetas entre les mains des juges andorrans ».

Et le président Delvigne poursuit : « En attendant, les deux stations doivent fonctionner. Pour Radio-Andorre, le recours déposé par Eirasa a été aussitôt accepté. Il est sans effet puisque Eirasa n'exploite pas la station ».

Les exploitants de Radio-Andorre attendent donc de connaître le sort que les représentants des coprinces réserveront au recours qu'ils ont présenté et « ils n'imaginent pas que ce qui a été accordé à une société qui n'est plus concessionnaire et qui n'a jamais exploité la station puisse être refusé aux véritables exploitants ».

On attend beaucoup maintenant en Andorre les réunions de paroisses qui se déroulent actuellement et qui devaient être terminées à Pâques. Le vœu émis par les premières paroisses à s'être prononcées est formel : « Il est demandé aux élus andorrans de réunir l'assemblée Magna (du peuple) aussitôt après Pâques et de ne pas traiter avec les anciennes sociétés concessionnaires Sofirad et Eirasa. »

La parole sera-t-elle finalement donnée au peuple andorran ?

1. Coïncidences, Radio-Andorre joua durant la guerre un rôle non négligeable. Ses auditeurs se trouvaient dans les deux camps. La station diffusait des disques et des messages personnels à leur intention. L'un des tubes fut « Lili Marleen » chanson qui a inspiré le cinéaste Fassbinder pour son film — remarquable — interprété par la divine Hanna Schygulla et que l'on peut voir au cinéma.